[83r., 169.tif]

trouve a redire, que la puissance legislative soit confiée a un seul corps de representations, que la puissance executive soit confiée a un Conseil, a un corps collectif et non a un seul; que le pouvoir judiciaire soit confié pour sept ans seulement a des juges amovibles au gré de l'assemblée generale; les douze veulent deux Chambres de representans l'une de 50. l'autre de 100. personnes, ils veulent un gouverneur annuel, chef de la milice et commandant de la flotte ayant la nomination de tout plein d'emplois. Ils proposent de corriger le §. 1., 2., 3., 5., 6., 7., 8., 10.-17., 18-22., les §es 30., 31., 33., 40., 42., 47. de la Constitution. Les 9. opposans rejettent ces changemens proposés avec beaucoup d'aigreur.

Tems gris. Du Vent. De la poussiére.

ħ 12. Juin. A cheval au Prater, timidement toujours au pas. Parlé au Coâire Hammer, je lui conseillois d'assembler plusieurs Verwalter dans quelque endroit voisin pour leur expliquer l'operation et la manière de la faire réussir. Parlé a Zach qui veut aller a Carlsbad, a Auge qui doit aller avec M. de Salaburg en Haute Autriche. Fini l'ouvrage de M. de Lolme. La fin est encore bien belle, quelle lecture interessante. M. d'Ottenfels me porta un sien papier sur la rectification et temoigna un ardent desir d'etre employé. Diné chez le Comte Rosenberg tête a tête. J'allois ensuite